



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Guyane

Question écrite n° 24829

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann rappelle à M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer que les problèmes de l'orpaillage ne sont pas traités de manière satisfaisante en Guyane. Tout d'abord, une certaine anarchie permet l'écroulement de gisements alluviaux sans que l'exploitation y soit totale. Par ailleurs, la même anarchie favorise l'utilisation de procédés particulièrement polluants qui entraînent d'importants rejets de mercure dans les rivières. Dès à présent, les analyses effectuées montrent que chez les Indiens, gros consommateurs de poisson, le taux de mercure dépasse largement les normes fixées par l'Organisation mondiale de la santé. Elle souhaiterait qu'il lui précise s'il ne pense pas qu'il conviendrait d'édicter une réglementation plus stricte, à la fois quant aux autorisations d'orpaillage et quant à l'utilisation du mercure.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur les risques de pollution mercurielle liés à l'orpaillage en Guyane. Celui-ci s'était déjà préoccupé de cette question : des réunions ont en effet été organisées dès 1994 avec les ministères de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et de l'industrie ainsi qu'avec le CNRS et des études ont été demandées à l'INSERM et à l'institut de veille sanitaire, portant notamment sur les effets neurotoxiques du mercure. Une étude nutritionnelle auprès de la population amérindienne a par ailleurs été réalisée. L'articulation entre l'impact sanitaire et l'impact environnemental de la pollution mercurielle ayant été jugée important, cette étude comporte également un volet environnemental. Au vu des résultats de ces études, qui doivent être communiqués prochainement, une réflexion interministérielle sera engagée afin de rechercher les solutions les mieux adaptées susceptibles d'être mises en place localement.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24829

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 729

Réponse publiée le : 14 juin 1999, page 3698